

Compte rendu de la séance du 29 septembre 2020

Présents :

Monsieur Jean-François DUC, Madame Aurélie BORTOT, Madame Fanny LEGARLANTEZECK, Madame Christelle PLANCHE, Monsieur Nicolas GARDET, Monsieur Loïc LANOIR, Madame Pauline VILLARD, Monsieur Daniel VEROLLET,

Excusés :

Madame Emilie FONTENILLE, Madame Brigitte WILLIAMS, Monsieur Frédéric BERNARD

Secrétaire(s) de la séance :

Christelle PLANCHE

Approbation du compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 8 septembre

Ordre du jour :

- * Délibération : suppression de poste après avis du Comité Technique du CDG 73
- * Point sur les travaux à Pont-Belon
- * Questions Diverses

Sécurisation de la traversée du chef- lieu

Sur ce projet, le bureau d'étude EMOAA a travaillé et a réalisé deux plans d'aménagement qui devaient être présentés à la population mais qui n'ont pu l'être pour cause de Covid. La nouvelle équipe municipale a souhaité reprendre ce dossier en prévoyant aussi l'enfouissement des lignes électriques, le remplacement de la conduite d'eau potable et éventuellement l'assainissement.

Pour l'enfouissement des lignes électriques, c'est le SDES (syndicat départemental d'énergie de la Savoie) qui est compétent et qui subventionne ces travaux. La compétence « eau potable » relève du syndicat intercommunal des eaux de Chamoux et la compétence « assainissement » de Cœur de Savoie. Monsieur Marc Girard, président du syndicat des eaux et vice-président de Cœur de Savoie en charge de l'assainissement, a été invité à cette réunion du conseil. Concernant le remplacement de la canalisation d'eau potable entre la mairie et la place du bassin, le syndicat est d'accord (cette canalisation date des années 1940 et de nombreuses fuites ont déjà été réparées). Pour l'assainissement, Monsieur Girard nous a précisé qu'aujourd'hui la communauté de communes qui est compétente depuis seulement 2018 a beaucoup de chantiers en attente et que sur notre secteur le schéma directeur d'assainissement doit être élaboré et validé avant d'entreprendre de gros travaux. Ainsi il sera demandé à notre bureau d'études de reprendre le dossier de sécurisation en intégrant l'enfouissement des réseaux secs et humides sans l'assainissement.

Défense incendie à Cochette et à la Conche

Monsieur Girard, président du syndicat des eaux de Chamoux, a été interrogé sur la défense incendie de ces deux hameaux. La pose d'un poteau incendie bleu de 80 sur la canalisation de 60 pourrait être la solution. Le SDIS devra être consulté pour avis.

Délibération : suppression de poste suite avis du comité technique

M le Maire informe l'assemblée que, conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité. Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Compte tenu du départ à la retraite de la Secrétaire de Mairie, grade Adjoint Administratif Principal 1ere Classe et de l'avis favorable du comité technique réuni le 24 septembre 2020

Compte tenu de la création d'un emploi permanent de Secrétaire de Mairie, grade Adjoint Administratif Principal 2^{ème} Classe, à temps non complet à raison de 18 heures hebdomadaires

Il convient de supprimer l'emploi de Secrétaire de Mairie, grade Adjoint Administratif Principal 1^{ere} Classe,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

1 - La suppression de l'emploi de Secrétaire de Mairie, grade Adjoint Administratif Principal 1^{ere} Classe, à temps non complet à raison de 18 heures hebdomadaires.

2 - De modifier le tableau des emplois.

Déploiement de la fibre optique

La commune de la Trinité, ciblée dans les priorités définies par Cœur de Savoie, est en année 1 de déploiement mais avec la pandémie, les études et travaux ont pris beaucoup de retard. Le Département dans le cadre de la procédure AMEL (appel à manifestation d'engagement local) a retenu, suite à un appel d'offres, le groupement Covage Orange qui avait pris l'engagement qu'en 2024 tous les Savoyards seraient couverts en très haut débit. Avec la crise sanitaire, cette date butoir devra certainement être revue. Rappelons quand même que le dispositif AMEL mobilise uniquement des financements privés en provenance des opérateurs et que Covage Orange a lui-même intérêt à déployer rapidement pour pouvoir commercialiser ses infrastructures auprès des différents opérateurs.

Pour le déploiement de la fibre, Covage Orange a sous-traité les travaux savoyards à sept entreprises différentes. Pour les communes du Val Gelon c'est l'entreprise Résonance qui a le marché. Sur la commune de la Trinité il y a 175 prises à relier à la fibre. La partie RBAL (relevé de boîtes à lettres) est achevée. L'avant-projet sommaire (APS) et l'avant-projet définitif (APD) sont prévus dernier trimestre 2020 et premier trimestre 2021. Les travaux sont envisagés pour le deuxième semestre 2021

L'entreprise Résonance est intervenue dernièrement pour fixer l'emplacement d'une armoire de rue au chef-lieu. Ces armoires de rue ou sous répartiteurs alimenteront 350 à 800 abonnés et doivent être interconnectées aux chambres Orange. Au chef-lieu, l'armoire se trouvera à côté de la chambre Orange visible sur la photo.



Travaux à Pont Belon

La commission des travaux a rencontré sur le terrain, le maître d'œuvre et l'entreprise Eiffage. Il a été décidé que le maître d'œuvre ferait nettoyer les tuyaux et l'entreprise Eiffage baisserait certaines grilles pour faciliter l'écoulement des eaux.

Enrobé chemin de la Plaine

Ces travaux sont prévus pour cet automne mais nous sommes contraints d'attendre la réalisation du raccordement électrique de la maison qui vient d'être achevée. ENEDIS a prévu son intervention pour le 26 octobre 2020.

Commission jeunesse

Fanny, responsable de cette commission, a fait le compte-rendu de la réunion qui s'est tenue en présence de plusieurs élus. Différentes animations ont été évoquées ainsi qu'une réflexion sur l'implication de notre jeunesse dans la vie communale.

Le maire

Jean François DUC

